

Fédération Hospitalière de France (FHF) Bretagne

Charte d'accueil des étudiants en santé dans tous les territoires

Vous trouverez en **annexe 12, la charte d'accueil des étudiants en santé dans tous les territoires** signée par les organisations représentatives des étudiants en santé, la Fédération Hospitalière de France, les conférences hospitalières, les représentants des instituts de formation paramédicale et de leurs directeurs, l'Association des Maires de France et des Présidents d'intercommunalité et Régions de France, avec le soutien de la conférence des doyens.

Cette charte a pour objectif de formaliser les modalités d'accompagnement des parcours de formation des étudiants en santé et présente 16 engagements des parties prenantes autour de l'accueil, la formation, l'hébergement, l'implication des étudiants sur le territoire et l'évaluation.

Cette démarche a pour objectif, dans sa déclinaison locale, de s'appuyer sur un projet d'attractivité territoriale formalisé au sein du projet territorial de santé et/ou le cas échéant le contrat local de santé. Ce projet d'attractivité territoriale doit pouvoir associer tous les acteurs concernés et reposer sur une analyse des capacités de formation, une évolution de la démographie des professionnels de santé, des besoins en santé du territoire et l'écoute des futurs professionnels.

La FHF Bretagne est à votre disposition si vous souhaitez des précisions.

Contact :

Nathalie CONAN MATHIEU, Déléguée Régionale Permanente, FHF Bretagne, 06-84-98-65-43, n.conan-mathieu@fhf.fr